

NAHAR MISRAÏM

Bulletin de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel Des Juifs d'Égypte (ASPCJE)

3ème trimestre 2018 - N°75

Juillet 2018

7 euros

Sommaire

p.2 – Témoignages :

Nadia et Alexis Chalom, André Cohen,
Michel Mazza, Claude Cohen

p.7 – Comptes rendus de nos activités :

17 mars : Assemblée Générale
Conférence Benjamin Stora
Michel Mazza

28 avril : Conférence Simon Wuhl

6 mai : Projection « Titi au balcon »
Claude Guetta, Michel Mazza

p.17 – Les synagogues en Égypte

Emile Gabbay

p.22 – Diversité des communautés juives en Égypte

André Cohen

p.24 – La fanfare d'Alexandrie

Michel Mazza

p.26 – Lu dans la presse : Georges Bensoussan

p.27 – Livres

André Cohen

p.28 – Communiqué de la famille Cicurel (Nahar Misraïm n°74)

Les Prochaines activités

André Cohen



Au-revoir Joe

Notre ami Joe Chalom, président de l'ASPCJE depuis 19 ans et rédacteur de la « Revue de Presse » publiée régulièrement dans notre bulletin, s'est éteint le 25 mai dernier.

Difficile de résumer tant d'années de combats communs, de moments partagés, tant en France qu'en Égypte.

Ce bulletin lui est particulièrement consacré, et nous publions quelques témoignages évoquant les liens d'amitié et d'estime qui nous ont réunis.

Au-revoir Joe, repose en paix, nous ne t'oublierons pas !

Le Bureau

Voir le programme des prochaines activités de l'association à la page 28.

[Vous trouverez aussi la liste de nos activités sur notre site internet](#)

<https://www.aspcje.fr>

Bulletin trimestriel - Abonnement (4 numéros) : 25 euros - Adhésion à ASPCJE : 20 euros par an - Abonnement + Adhésion : 45 euros
Secrétariat (abonnement et adhésion) : André COHEN, 8 rue des Tanneries, 75013 PARIS - Tél. : 01 45 35 29 86
Courriel (e-mail): aspcje@gmail.com Site : www.aspcje.fr
Directeur de la publication : Joseph CHALOM Composition : Nanette Harari –Damoiseau
Photos Claude Guetta

Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse : 0316 G 87774
Imprimerie : Imp. Moderne de Bayeux, 7 rue de la Résistance, 14400 BAYEUX

ISSN: 0249-8073

Témoignages

Le texte qui va suivre a été écrit et lu le 30 mai 2018, jour de l'enterrement de mon père, Joseph Chalom, dit "Joe" Chalom, au cimetière parisien de Bagneux. Peut-être, dans quelque temps, aurai-je envie, et besoin, de soumettre un autre texte, pour un bulletin ultérieur, mais aujourd'hui je ne peux pas écrire autre chose.

Il y a deux ans, mon père m'a dit : "Ça fera bientôt soixante ans que je suis arrivé en Egypte." C'est un magnifique lapsus, qui n'appelle pas de commentaires.



Mon père était un "juif d'Egypte". C'est à cette nomination qu'il s'identifiait encore il y a quelques jours quand il nous disait, à mon frère Alexis et à moi, que trois juifs d'Egypte, à sa connaissance, étaient morts à l'hôpital américain de Paris. Il se comptait déjà parmi les trois.

Il y a quelques jours, nous étions tous les quatre, ma mère, mon frère, mon père et moi. Nous étions silencieux. Et il a dit : "Vous voulez qu'on discute un peu ? (silence) Ordre du jour." Nous avons cru qu'il rêvait et s'imaginait à une réunion du bureau de l'Aspcje. Mais il a répété : "Ordre du jour. (silence) L'acceptation du décès de papa."

Mon père était un juif d'Egypte.

Quand j'étais enfant, j'étais persuadée qu'il avait vécu au temps des pharaons. Il me parlait toujours des pyramides sur lesquelles il grimpait avec ses copains. Ca me faisait rêver. J'étais très fière à l'école d'avoir un père égyptien.

Et puis après, pendant longtemps, je n'ai jamais réussi à comprendre pourquoi on parlait toujours de la guerre ou de la haine entre les juifs et les arabes. Pour moi mon père était arabe ; et il était juif. Donc on pouvait être les deux. Et il n'y

avait aucun problème. Je suis bienheureuse d'avoir été portée par cette croyance. Encore aujourd'hui. Moi qui m'appelle Nadia.

Récemment, je me suis dit qu'avoir été juif d'Egypte, à Alexandrie, c'est avoir été un être cosmopolite, avec une ouverture à une multitude de cultures. Ainsi, pour sa petite-fille Lya, ma fille, il avait décidé de se faire appelé Nonno, à l'italienne, parce que ça lui rappelait Alexandrie.

Il y a peu, j'ai entendu mon père dire qu'il avait toujours été un "littéraire", mais que dans sa génération, il fallait être ingénieur, peu important à la limite ingénieur en quoi, mais ingénieur. Lui a été ingénieur chimiste toute sa carrière. Et je pense qu'il a aimé cela. Mais à la retraite, il est revenu à ses premiers amours. Mon père fait partie de ces gens qui ont eu la chance de "profiter vraiment de la retraite", comme on dit. Quand on se dit en effet qu'on commencera à faire ce qu'on aime vraiment dans la vie, à la retraite, il vaut mieux avoir la chance de vivre un peu âgé. Il aura été presque 23 ans à la retraite – presque autant que d'années passées en Egypte. J'avais 15 ou 16 ans quand il a arrêté de travailler : quand il a commencé à faire des conférences dans les lycées, à donner des cours d'alphabétisation puis qu'il s'est inscrit aux langues O' pour faire une licence d'hébreu. Qu'il s'est investi dans l'association pour la sauvegarde du patrimoine culturel des Juifs d'Egypte. Qu'il a découvert internet aussi, dans tout ce qu'internet peut avoir d'extraordinaire comme outil de recherche. Et moi j'ai ainsi eu la chance de connaître mon père encore autrement.

Chaque fois que je venais le voir, une de ses premières questions était : "Quel livre tu lis en ce moment ?" Et puis il me disait ce qu'il connaissait, ou pas, des auteurs que je découvrais. Il ne mentait jamais sur l'étendue de son savoir ou de ses goûts. Il était d'une grande probité intellectuelle. Toutes ces dernières années, il nous est arrivé régulièrement de nous échanger des livres. En anglais.

En français. Des romans. Des essais. Sur la création de l'hébreu moderne par exemple. Tout ce qui touchait aux questions de la langue l'intéressait. Mine de rien, il était assez polyglotte, entre le français, l'arabe, l'anglais, l'hébreu, un peu d'araméen, pas mal d'allemand, et aussi par conséquent un peu de yiddish.

C'est une infime partie de mon père que j'évoque aujourd'hui.

Il va beaucoup me manquer mais il a su si bien transmettre - c'était vital pour lui de transmettre, il était habité d'une nostalgie vivante - il a su si bien transmettre que je porte, et pas seulement moi, mon frère, ma mère, tous ses amis, les personnes qu'il a rencontrées sur son chemin et qu'il a marquées, quelque chose qui continuera à vivre.

Et aujourd'hui, je veux lui dire, comme il nous disait souvent, après un bon repas ensemble : "Anestena" - Tu nous as honorés de ta présence.

Nadia Chalom

Joseph CHALOM, " Joe", né en 1934 à Alexandrie, de nationalité syrienne, venu comme apatride en 1956 en France par "accident" de l'Histoire, décédé en mai 2018 à Paris, mon père.

Mon père était un homme de culture. Un homme d'une vaste culture, touchant à des domaines extrêmement variés. Les sciences, tout d'abord, au premier rang desquels la chimie, bien sûr... Il me prouvait encore, il y a quelques semaines seulement, qu'il avait maintenu des connaissances pointues dans ce domaine et était toujours en pleine possession de ses moyens intellectuels; en effet, alors que je lui montrais le nom d'un nouveau médicament qu'il devrait prendre, il m'expliquait immédiatement quel en était le principe actif et son mécanisme d'action biochimique.



Il y avait aussi les lettres, avec un amour profond du livre, et un intérêt touchant aussi bien aux domaines littéraires que journalistiques.

Le cinéma, avec des connaissances encyclopédiques sur le cinéma classique (français, italien, américain, ...)

Et aussi bien sûr la politique et la géopolitique, domaines dans lesquels il avait non seulement de nombreux savoirs mais aussi un grand entendement, et qui aura largement imprimé sa marque sur moi.

Mais ce n'était pas seulement un sachant. Il avait une intelligence patiente, méthodique et analytique. Il savait ramener des problèmes complexes à leurs nœuds centraux et essentiels.

Il nous manquera énormément, et j'aspirerai à lui ressembler davantage, petit à petit, dans certaines de ses qualités.

Je finirai par une pensée particulière pour ses très chers amis d'Egypte, qui ont constitué une part essentielle de sa vie. Je vous adresse mon amitié et mes remerciements pour tout ce qu'il a eu la joie de partager avec vous, en particulier ces dernières années, lui permettant de toujours rester connecté et actif.

C'est aussi à vrai dire un fort motif de fierté pour moi d'avoir un père qui a su maintenir de très bonnes et constantes relations d'amitié toute sa vie, car l'amitié est aussi à mes yeux une des choses les plus précieuses qui soit.

Mon cher Joe,

Je ne sais pas exactement à quand remonte notre amitié, car je t'ai connu et apprécié très tôt à Alexandrie. Nous fréquentions la même école, mais pas la même classe.

Adolescents, nous nous sommes ouverts au monde politique. Tu étais au Dror et moi à la Shomer, mais cela ne présentait pas un handicap, car nous partagions une vision humaniste du monde.

La veille de notre arrestation en novembre 1953, je te rendais visite et nous avons probablement discuté de l'avenir. S'ensuivirent 6 mois de prison, toi à Hadra et moi au Caire, pour finir par nous retrouver à la même prison pour notre procès. Nous étions 8 « mousquetaires" politiques juifs parmi

des militants communistes égyptiens et des droits communs. Nous avons été libérés le même jour en avril 1954.

Par la suite nous nous sommes momentanément perdus de vue car tu poursuivais des études à Montpellier tandis que je travaillais à Paris, mais pendant une longue période notre ami Ibram, doyen des 8, nous réunissait autour d'un dîner ou d'une réunion chez l'un d'entre nous. C'est ainsi que les liens ont été toujours été maintenus. Je te revois chez nous à la rue d'Armaillé ou à Marly.



En 1985 tu rejoins l'ASPCJE et tu fais partie du comité de rédaction de sa revue Nahar Misraïm où ton point de vue est toujours très pertinent et très apprécié.

A la mort de Jacques, lors d'une réunion chez Pascale, tu es désigné à l'unanimité comme nouveau président, tâche que tu accompliras parfaitement pendant 19 ans, grâce à ton sens des responsabilités, ton amabilité et ton écoute attentive des autres.

Lors de la reprise du bulletin de l'association tu reprendras un rôle actif en rédigeant la plupart des éditoriaux, en te chargeant de la rubrique des proverbes et surtout en assurant la revue de presse qui suscite un grand intérêt. En outre lors de nos réunions hebdomadaires parfois un peu « animées » tu arriveras à rétablir le calme et à concilier les différentes opinions pour obtenir un consensus.

Nous avons pris l'habitude d'échanger régulièrement nos opinions par téléphone et cela plusieurs fois par semaine. C'était un rituel... et on tombait toujours d'accord !

Joe aujourd'hui l'ASPCJE perd son président et moi je perds un grand ami. Adieu Joe

André Cohen

Cher Joe,

Certains trouveront ces quelques lignes puérides, car je t'écris comme si tu pouvais me lire. C'est pour moi une façon de conjurer la tristesse qui nous étreint tous suite à ton départ.

Je voudrais rappeler ici quelques anecdotes te concernant qui me reviennent à l'esprit. Tout d'abord, les petits défis que nous nous lancions mutuellement. Nous avons inauguré ces joutes oratoires lorsque nous nous étions attelés à la tâche de la relecture et la correction ligne par ligne et mot à mot de la traduction de "Not in vain" devenu à ton heureuse initiative, "La femme en blanc de l'hôpital d'Alexandrie (1932-1947)".

Nous nous affrontions surtout à propos des virgules, concernant leur nombre et leur position.

À ma grande consternation tu voulais en mettre...partout, mais grâce à ton caractère particulièrement conciliant, nous aboutissions toujours à un *modus vivendi* acceptable pour nous deux. Depuis lors, nous avons pris l'habitude de nous lancer régulièrement des défis.

Par la suite, ceux-ci sont devenus monnaie courante et sont allés crescendo lorsque tu t'es attelé à la rude tâche de faire un recensement des proverbes arabes et judéo-espagnols. Nous nous heurtions alors (avec bonhomie bien sûr) à propos de la traduction de certains termes et bien entendu tu l'emportais le plus souvent.

Le dernier défi que tu m'as lancé était : comment dit-on une enveloppe en arabe ? Avouant mon ignorance, tu m'as, avec une petite pointe de triomphalisme, fourni la réponse. En arabe, enveloppe se dit "Tharf" طرف.

Ne me tenant pas pour battu, et voulant savourer ma revanche, je comptais avec peu d'espoir je l'avoue, te défier dans un des domaines où tu excellais :



Au 3^e plan : Emile Gabbay, Joe Chalom

Qu'est-ce que le DICHLORO DIPHENYL TRI CHLORO ETHANE ? Je ne me faisais pas trop d'illusions quant à mes chances de te mettre en difficulté et que tu me répondrais : Mais c'est le fameux D.D.T.

Malheureusement Joe, tu es parti avant que je ne prenne peut être cette petite revanche.

Je voudrais aussi raconter à nos amis, deux épisodes indélébiles nous concernant qui sont restés gravés dans ma mémoire.

Je n'oublierai jamais les fous rires que tu provoquais lorsque tu nous racontais tes mésaventures lors d'un voyage en Europe de l'Est accompli (Et est-ce en 1958 ?) avec un groupe d'amis.

En cours de route, votre train omnibus parti de la gare de l'Est s'est arrêté dans une petite ville de Tchécoslovaquie. N'écoutant que ton bon cœur, tu as voulu aider une dame à descendre et voilà qu'un coup de sifflet retentit.....et le train s'ébranle emportant tes bagages et tes compagnons.

Les scènes les plus cocasses, tu nous les as relatées avec ton humour et ton talent de conteur, à telle enseigne que nous avons l'impression d'y avoir assisté : Expliquer tes déboires à un chef de gare et lui demander conseil. Je ne comprends pas comment ce dialogue (ou plutôt ces monologues de sourds) ont pu se conclure puisqu'il ne comprenait pas un mot de français et...que le tchèque c'était pour toi du chinois ! Enfin ton aventure s'est bien terminée, puisque après quatre heures d'attente tu as pu rejoindre ton groupe sans encombre.

Autre épisode. En 1960 (?) j'avais une vieille 2 CV et je t'avais proposé de participer à un rallye automobile. Nous étions partis à quatre avec ma sœur Mirabelle, Arlette mon épouse, toi et moi. (Tu étais célibataire à l'époque).

Nous nous étions assez bien débrouillés pour contourner les difficultés et les embûches de ce rallye.

Cependant, une des dernières énigmes que nous devons résoudre, consistait à trouver le village natal (dans la Seine et Oise comme l'on disait à l'époque) d'un romancier célèbre. Ensuite il fallait trouver son lieu de résidence et indiquer les dimensions de la façade de sa maison.

L'unité de mesure exigée n'était ni le mètre ni le centimètre mais...le ticket de métro parisien !

Heureusement, tu en avais un dans ta poche et c'est par approximations successives que nous avons donné la dimension de la façade en équivalents de tickets de métro ! Et c'est donc grâce à toi que nous avons été parmi les premiers dans ce rallye automobile.

Voilà Joe, je voulais raconter ces histoires à tes nombreux amis inconsolables.

Michel Mazza

*Le départ de Joe nous a profondément attristés Thérèse et moi
Que de souvenirs me reviennent en mémoire...*



Janvier 1956

A Alexandrie, Joe, Jacques, Albert et moi formions un groupe inséparable : la plage, les excursions (nous sommes montés en haut de la Pyramide de Khéops), nous avons milité ensemble dans une association sioniste (le Dror), puis communiste (dont je suis le seul à ne pas avoir été emprisonné).

Après le départ de Jacques vers la France en 1954, nous avons suivi ensemble des cours de maths qui nous ont permis de poursuivre des études à Montpellier en 1958, où nous avons été tous ensemble.

Puis à nouveau à Paris où nous avons vécu nos vies familiales et professionnelles tout en gardant des contacts fréquents.

Enfin l'association ASPCJE dont Joe est devenu le Président à la suite du décès de Jacques, a été l'occasion de nous retrouver dans un cadre commun. Nous y avons relancé le bulletin au sein duquel Joe a participé activement.

C'est avec un grand regret, compte tenu de l'éloignement et de mon état de santé, que je ne puis être parmi vous ce mercredi aux obsèques, étant dans l'impossibilité de faire le déplacement de Biarritz à Paris. Je serai là avec vous par la pensée.

Nous vous embrassons tous, Florence, Alexis, Nadia et la petite Lia, très affectueusement.

Texte adressé à la famille de Joe par Dario Yohana

Nous nous connaissions peu et nous voyions rarement. Il était d'Alexandrie, je suis parisien, une génération nous séparait, rien ne nous prédisposait à partager autant de souvenirs, vécus pour lui, entendus pour moi.

Il y a quelques années, je me mis à écrire des chroniques avec l'Égypte en toile de fond. Peut-être avais-je senti que mes parents allaient bientôt s'en aller et qu'il fallait consigner. J'eus la naïveté de croire qu'écrire pourrait stopper la pendule. Autant l'avouer d'emblée, ça n'a pas marché.

Je mis en ligne un premier article sur le site du regretté Albert Pardo qui le transmit aux amis de l'ASPCJE pour publication. Et c'est ainsi que Joe Chalom et moi fîmes connaissance. Je me pris au jeu et continuai de produire des textes avec pour terrains de jeu la place Soliman Pacha, le café Groppi, les grands magasins Cicurel et la corniche d'Alexandrie.

Joe accepta de relire mes brouillons et d'y apporter ses commentaires. Il faut dire qu'il habitait à une encablure de mes parents et connaissait mon père. Or nous étions bien au-delà de relations de bon voisinage.

Durant cinq ans, j'entretins une correspondance suivie, lui soumettant des textes en attendant avec angoisse son jugement. C'était un homme bon ou myope, car je ne reçus que des encouragements.

Dans nos premiers échanges, je lui demandai de corriger mes emprunts en arabe égyptien que je ne parle pas, ce qui ne m'a jamais empêché de l'utiliser à profusion. *D'où par où* faut-il être né dans un pays pour en parler la langue ? Mes chroniques s'efforçaient de démontrer le contraire, même si Joe et moi n'étions pas dupes. La page était tournée, mais il était sensible à mes efforts de faire semblant de croire qu'il pouvait y avoir une suite, à Paris, Brooklyn ou São Paulo. Que tout n'était pas perdu. Que la *do'ah* avec du *gebna beda* sur du *eish baladi* valaient bien des madeleines de Combray.

Il avait une grande maîtrise du français et peu d'accent. J'en fus un peu déçu au début, car j'espérais retrouver celui de mes parents désormais disparus... et puis, c'était moi le gaulois, j'étais le dépositaire légal du français. Il ne l'entendait pas ainsi et apportait sa touche à ma syntaxe, corrigeait mes fautes et sentait admirablement le rythme des phrases.

Au fil du temps, il se dévoila un peu. Même s'il n'était pas très *noktaoui*, il confia quelques anecdotes sur sa jeunesse à Alexandrie au cairote par filiation que j'étais.

Un jour, je lui présentai une romancière, une vraie, qui cherchait des informations sur l'Alexandrie cosmopolite d'avant-guerre pour son prochain ouvrage. Je le vis alors mobiliser ses souvenirs et constatai combien sa mémoire était intacte sur cette Égypte qu'il avait aimée en dépit de son expulsion.

Je puis le dire à présent, *nous avons bien passé. Allah yerhamak ya Joe.*

Claude Cohen

Comptes rendus de nos activités

Notre Assemblée Générale le 17 mars

Notre président **Joe Chalom** étant souffrant, a remis un texte à Emile Gabbay qui nous le lit. Il commence par remercier l'assistance pour sa participation. Les points marquants de l'année qui s'est écoulée sont la poursuite de la parution de notre bulletin trimestriel désormais en couleurs, la numérisation de la presse juive d'Egypte et la réunion mensuelle autour d'une œuvre littéraire ou d'un film. Tout ceci n'est possible qu'avec le soutien et la participation des adhérents à l'association.

André Cohen, Secrétaire Général, dresse ensuite un tableau de nos activités de 2017 (cercles de lecture, revues trimestrielles, site internet maintenu par José Guetta, action de numérisation de documents, projection de films...) et cite les prochaines activités de 2018. Il salue la réussite de Nanette Harari-Damoiseau dans la confection du bulletin trimestriel, prenant la suite de Dario Yohana, résidant désormais à Biarritz.

Les cercles de lecture fonctionnent bien et nous avons l'intention d'introduire régulièrement (2 fois par an) une séance de film dans nos rencontres.

La prochaine étant programmée pour le 6 Mai. Notre réunion de fin d'année se tient désormais à l'Alliance Israélite Universelle (qui nous a efficacement aidés dans l'opération de numérisation) et se termine par un buffet généralement apprécié des participants. Ceci est amené à remplacer nos réunions-déjeuners au CBL, trop coûteuses et compliquées à réaliser.



Elie Michali

Notre trésorier, **Elie Michali**, dresse le bilan financier de l'Association pour les années 2016 et 2017. Les recettes 2016 se sont élevées à 12.762,62 €, les dépenses étant de 11.267,72€.

Le solde créditeur de 1.494,90€ a été versé au compte de réserve. L'année 2017 a été moins favorable car il a fallu en particulier financer la traduction d'un livre rédigé en hébreu, dont il sera question ci-après. La trésorerie de notre Association a donc décré de 1.915,96 € tout en se maintenant confortable au niveau de 11.717,12€. Ceci est heureux car notre budget 2018 à hauteur de 15.000€ va probablement amputer notre réserve de 5 à 6.000 €.

Emile Gabbay dresse ensuite un bilan de l'activité de numérisation en collaboration avec le CNRS (CEAlex) et l'AIU.

L'activité de numérisation a beaucoup concerné ces derniers mois « La voix de l'Orient » dont les originaux volumineux sont désormais stockés à la Bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris. Nous avons été amenés à chercher puis acheter des numéros manquants dans les collections.



Emile Gabbay, André Cohen

Un appel aux dons est lancé à l'assistance pour financer d'autres travaux de numérisation de l'hebdomadaire « Tribune Juive » à l'Université de Tel-Aviv.

Emile Gabbay souligne le fait que ces dons faits à l'ordre de l'AFAUTA, mais adressés à André Cohen 8, rue des Tanneries Paris 13^{ème}, permettent une déduction fiscale (l'AFAUTA comme d'ailleurs désormais l'ASPCJE étant habilitées à délivrer des reçus CERFA), importante pour les donateurs.

Il rappelle que cette opération succède à la conservation numérique et à la consultation désormais possible des hebdomadaires « Israël » et « L'Aurore » qui ont couvert 40 années de Vie Juive d'abord à Istanbul et ensuite en Egypte.

Emile Gabbay évoque l'ouvrage d'Ovadia Yérouchalmi « Les cinq minutes les plus longues de ma vie », rédigé en hébreu par un israélien originaire d'Egypte, emprisonné de 1967 à 1970 après la guerre des 6 jours. Cet ouvrage très documenté, dont la traduction en français s'achève actuellement, sera édité par l'ASPCJE en fin d'année.

André Cohen fait ensuite appel à l'assistance pour susciter des candidatures au bureau de l'Association.

Il soumet au vote l'approbation des comptes et le renouvellement du mandat des membres du bureau. L'Assemblée Générale, qui approuve comptes et composition du bureau par acclamation, est désormais close.

Le même jour, cercle de lecture de Benjamin Stora

Nous étions nombreux à avoir bravé un froid sibérien pour venir écouter notre ami Benjamin STORA nous commenter son dernier livre : « 68, ET APRÈS » et nous ne l'avons pas regretté, tant le sujet est intéressant et le conférencier captivant.

D'entrée de jeu, notre conférencier nous rappelle quelques événements qui ont émaillé le demi-siècle écoulé.

Les pays d'islam ont vu les populations juives qui y vivaient se réduire telle une peau de chagrin, si bien que la jeunesse de ces pays en vient même à ignorer l'existence de communautés juives qui y étaient précédemment implantées et bien intégrées.

En France nous avons assisté à un effondrement de la gauche en 2017, pourtant c'était la gauche qui en mai 68 avait une influence notable car elle était porteuse d'espoir pour un avenir meilleur.

Autre constatation, la prépondérance de participants d'origine juive dans les instances des nombreux partis de gauche ayant participé au mouvement de mai 68.

Un examen attentif des conditions qui prévalaient à l'époque, fait apparaître que deux courants se côtoyaient dans la nébuleuse de mai 68. Il y avait une jeunesse juive originaire des pays arabes du pourtour méditerranéen que nous qualifierons de *Sépharade*, qui frayait avec une autre jeunesse juive d'origine européenne, *Ashkénaze*.



Benjamin Stora,

Fraîchement arrivés en France, les Sépharades se sentirent isolés dans un pays en pleine mutation. Expulsés de leur pays d'origine, souvent extirpés de leur cocon familial et confrontés à un antisémitisme arrogant quoique non violent, ces jeunes éprouveront au départ quelques difficultés à s'intégrer dans la société française.

Ainsi, notre conférencier nous dévoilera les affronts auxquels il a été confronté au lycée Janson de Sailly. Doté d'un accent étranger, il cherchera à se faire oublier et à s'assimiler. Puis ce sera mai 68, où cette jeunesse sépharade rencontre des jeunes d'origine européenne qui partagent ses idées, et pour lesquels la solidarité n'est pas un vain mot.

Cependant, la concordance des deux courants ne sera pas totale. Les jeunes *ashkénazes*, hantés par la Shoah qui a décimé une large partie du peuple juif d'Europe, accorderont tout leur soutien au parti communiste qui à leurs yeux a courageusement contribué à la défaite du nazisme.

Ces jeunes *ashkénazes* adhèrent à tous les aphorismes de la gauche. Ils sont staliniens, antifascistes, communistes et prosoviétiques. Pour eux, le maintien aux postes clés de certains anciens de Vichy n'est pas tolérable.

Juste après la guerre, le Général De GAULLE ne les écartera pas (surtout les préfets) car il jugera leur présence nécessaire pour diriger le pays, mais quelques années plus tard, la collaboration des suppôts de Vichy avec le régime nazi sera mis en lumière par les écrits de Paxton, ou encore dans le film « Le Chagrin et la Pitié ».

Aussi, en mai 68, les jeunes *ashkénazes* seront le fer de lance pour mettre en lumière la collaboration des soutiens du maréchal PÉTAÏN, alors que ceux d'origine *sépharade* n'ayant pas tout à fait conscience de la tragédie vécue par les juifs européens, n'y accorderont qu'un soutien modeste.

En effet, pour les *sépharades*, c'était la décolonisation et la libération des peuples soumis à la tutelle des colonisateurs qu'ils voulaient mettre en avant. D'autres courants « encore plus à gauche », ont participé à l'épopée de mai 68 : les trotskystes, les maoïstes et bien d'autres « ultra radicaux » pour lesquels la tentation de passer au terrorisme pour faire triompher leurs thèses était envisageable.

Toute cette mouvance gauchisante de mai 68 commença à s'effiloche et à perdre son influence en 1973. Trois événements y ont contribué : ce sont : le coup d'état du général Pinochet qui a renversé le gouvernement démocratiquement élu de Salvador Allende au Chili, la guerre israélo-arabe de Kippour en 1973, puis la crise du pétrole qui en découla.

Cet effacement de la gauche de mai 68 ouvrira la voie au parti socialiste (successeur de la SFIO) qui cherchera à capter leurs sympathisants.

Michel ROCARD adhèrera alors au parti socialiste et s'activera à faire prévaloir avec la deuxième gauche de nouveaux thèmes peu exploités jusqu'ici, tels que l'égalité hommes-femmes, l'écologie, l'autogestion, la décolonisation etc. Ces nouveaux courants de pensée ainsi qu'une partie de ceux de mai 68 seront adoptés par les dirigeants du parti socialiste (Lionel JOSPIN, Pierre JOXE, Michel ROCARD par exemple.) ce qui entraînera une dilution puis le délitement de l'extrême gauche issue de mai 68.

C'est à ce point de son exposé que notre ami Benjamin STORA se propose de donner la parole aux participants pour répondre à leurs questions qui seront fort nombreuses.

Q. Comment expliquez-vous l'effondrement de la gauche ?

R. Dès 1983, le parti socialiste associé aux radicaux s'est mû en parti gestionnaire. Il a adopté le langage et la gestuelle de la gauche mais n'a pas mis en application le programme de celle-ci. C'est cette dichotomie qui a conduit Benjamin STORA à quitter le parti socialiste.

Q. Comment expliquer le nombre important d'étudiants qui ont adhéré au parti socialiste ?

R. Le PSU auquel adhéraient Michel ROCARD et Pierre MENDES-FRANCE était porteur d'une culture de gauche, mais au congrès d'Épinay c'est la SFIO (qui s'appellera par la suite parti socialiste) qui est largement majoritaire. Guy MOLLET et François MITTERRAND se concerteront pour marginaliser le courant porté par Alain SAVARY et c'est en 1971 que François MITTERRAND fera la conquête de l'appareil du parti.

C'est ainsi que l'année 1971 est présentée comme le mythe fondateur du socialisme français.

Le développement du parti socialiste sera considérable, acquérant une large audience auprès des français. Afin de parfaire sa mainmise sur le parti et de marginaliser les éventuels concurrents, François MITTERRAND et ses alliés se présenteront comme les détenteurs de la vraie ligne de gauche et feront répandre l'allégation selon laquelle Michel ROCARD et ses alliés sont les représentants d'une droite de type « américain ».

Ce positionnement est éminemment contestable lorsque l'on tient compte du cursus de François MITTERRAND qui a fleuri la tombe du Maréchal PÉTAÏN et qui appréciait l'amitié de BOUSQUET, collaborateur de l'État Français de Vichy pendant la Seconde Guerre mondiale.

Q. Comment se fait-il que la France ait été relativement épargnée par le terrorisme contrairement à l'Italie (Les brigades rouges) et l'Allemagne (La Bande à Baader) ?

R. Dans ces deux pays précités, le fascisme s'est implanté en faisant usage de la force brutale. Cette violence a laissé des traces dans le comportement de la jeunesse. La France n'a pas connu une telle situation.

Par ailleurs, le Général DE GAULLE s'étant appuyé sur certains survivants du régime de Vichy tels que PAPON pour gouverner la France à la libération, il s'est évertué à minimiser les conséquences désastreuses de la collaboration du régime de Vichy avec l'Allemagne nazie.

On notera au passage que les États-Unis ont, après leur intervention en Irak, supprimé toute la classe dirigeante de ce pays qui est devenu ingouvernable faute de cadres expérimentés, ce qui a conduit au chaos que nous connaissons.

Q. Pourquoi la Gauche française est-elle systématiquement pro-arabe ou pro-palestinienne ?

R. La gauche a toujours été pro-palestinienne, estimant que ce peuple victime d'enjeux qui le dépasse, est le laissé pour compte de la région.

Cependant, après « septembre noir », lorsque le Roi Hussein de Jordanie a pris la décision de s'en débarrasser en faisant usage de la force, la gauche a été amenée à s'interroger sur ses convictions. Les régimes des pays arabes issus de la colonisation sont-ils socialistes et progressistes comme ils le prétendent ou bien sommes-nous en présence de dictatures où des pseudo- élections démocratiques sont un leurre ?

Nous assistons à l'écrasement des palestiniens par l'armée Jordanienne sans aucune désapprobation des autres pays arabes.

L'État d'Israël, systématiquement accusé d'être un fauteur de guerre dans cette région, se révèle être la seule démocratie de la région.

À noter aussi que le comportement de la droite n'est pas systématiquement rétrograde. On se souviendra que c'est sous la Présidence de Giscard d'ESTAÏNG que le droit de vote sera accordé aux jeunes dès l'âge de 18 ans et que Mme Simone WEIL fera voter la loi sur l'interruption volontaire de grossesse.

Q. Comment se fait-il que les gouvernants soient si convaincants auprès de leurs peuples au point de les abuser ?

R. Un ensemble d'attitudes et de comportements concourent à l'émergence d'un parti ou d'un leader pour prendre le pouvoir tels que la constitution d'alliances et la négociation de compromis. L'utilisation de mots d'ordres, de slogans et de promesses alléchantes laissant croire qu'elles sont sans ambiguïté et parfaitement réalisables. Parfois ce sera l'usage de mots d'ordre irréalistes qui seront sans lendemain. Ce sera le cas des manifestations avec le slogan « Ne touche pas à mon pote » Parfois on quittera le monde politique pour intervenir dans celui de la morale afin d'atteindre la fibre émotionnelle.

Q. La gauche de mai 68 n'a-t-elle pas de façon excessive favorisé la notion que l'URSS est un pays exemplaire où il fait bon de vivre et que Staline est le père des peuples ?

R. En effet, mais la survenue de plusieurs événements fera évoluer cette conviction. L'invasion de la Hongrie et de la Tchécoslovaquie par les troupes soviétiques ternira l'image de l'URSS et entrainera la démission de nombreux intellectuel du parti communiste.

Q. Durant les 14 ans de gouvernance socialiste comment les choses ont elles évolué ?

R. Après une période de 18 mois où un idéalisme utopique va prévaloir, en 1983 ce sera le tournant de la rigueur qui lui succédera. A cet effet, François MITTERRAND confiera à des énarques, la réalité de la direction du pays.

Comble des paradoxes, c'est fin 1981 que Robert BADINTER avec l'aval du président fera voter la loi abolissant la peine de mort, alors que lorsqu'il était ministre de l'intérieur dans le gouvernement

de Guy MOLLET, François MITTERRAND n'avait pas hésité durant la guerre d'Algérie, à faire condamner à la peine capitale de nombreux maquisards algériens.

Michel MAZZA

Le 28 avril : « Michael Walzer ou l'empreinte du judaïsme », Ed. Le bord de l'eau, 2017 par Simon Wuhl

(Article publié dans la lettre de « Liberté du Judaïsme n° 152 », juin-juillet 2018)

LE PLURALISME CULTUREL chez le philosophe juif-américain Michael Walzer

QUI EST MICHAEL WALZER ? Théoricien de la société, philosophe politique, historien des idées et anthropologue, Michael Walzer (né en 1935) est un penseur américain de réputation internationale. Professeur émérite à l'université de Princeton, ses travaux abordent de nombreuses questions comme la politique, la justice sociale, la critique sociale, le pluralisme culturel ou la question éthique au sein des conflits armés.

Par ailleurs, figure emblématique de la gauche intellectuelle américaine, il co-dirige une revue reconnue, *Dissent* (controverse), où s'expriment les principaux débats politiques et sociaux qui traversent la société américaine.

Enfin, bien qu'une grande partie de son œuvre ne soit pas centrée sur la thématique du judaïsme, l'ensemble de ses réflexions est irrigué explicitement par des références à la pensée, l'histoire et l'expérience du peuple juif à toutes les périodes : bibliques, médiévales, émancipées et contemporaines.

Depuis une quinzaine d'années, Michael Walzer s'est investi dans un projet individuel et collectif de réévaluation de la tradition juive en appliquant les méthodes de distance critique des sciences humaines, avec la thématique *politique* comme fil conducteur.

Dans les années 1980 et 1990, Michael Walzer a joué un rôle important dans le débat américain sur le *multiculturalisme*, ou plutôt, selon sa propre formulation, sur le *pluralisme culturel*. Ses interventions ont toujours été marquées par le souci de concilier les questions d'identité culturelle et celles de citoyenneté politique, de reconnaissance des minorités et d'engagement politique national. En arrière-fond la base de ses réflexions, qu'il généralise à l'ensemble des minorités culturelles, se fonde sur la reconnaissance d'une personnalité collective pour les minorités juives au sein des Etats-Nations en Diaspora.

Dans cet article, je me propose de développer les grandes lignes de la pensée de Michael Walzer sur la notion de pluralisme culturel. Je formulerai, en conclusion, des propositions d'application de l'approche de Walzer sur la différence culturelle à la réalité française.

Articuler l'identité culturelle et la citoyenneté nationale

Cette recherche d'articulation entre identité et citoyenneté conduit Walzer à dépasser une opposition stérile entre deux conceptions monologiques de l'organisation politique au sein des Etats-Nations : le « communautarisme civique », d'une part, qui, à l'instar d'un courant « républicain » en France, n'accorde de la valeur qu'au lien politique, et disqualifie les communautés fondées sur des liens hérités ; à l'inverse, le « multiculturalisme radical », débouchant soit sur l'enfermement communautaire, soit, sur une sorte de séparatisme culturel. C'est pourquoi Walzer préfère l'expression de « pluralisme culturel » à celle de « multiculturalisme », ce qui implique une articulation nécessaire entre le lien culturel, le lien politique et l'intégration économique.

Voyons successivement les sources juives qui fondent sa réflexion, puis son argumentaire sur la reconnaissance du fait communautaire, enfin ses orientations pour surmonter les apories du multiculturalisme.

Les sources juives : Le maintien d'une personnalité collective du judaïsme en Diaspora

Voyons rapidement les deux grandes références juives qui ont précédé les réflexions de Michael Walzer notamment (et de bien d'autres penseurs contemporains, Juifs ou non), sur la question du pluralisme culturel :

En Europe orientale : A la fin du 19^e siècle et au début du 20^e, des grands penseurs juifs – comme Simon Doubnov ou Ahad Haam (Asher Ginsberg), l'un des fondateurs du sionisme – et des mouvements juifs influents comme le Bund (Union des travailleurs juifs) ont engagé des réflexions et des actions dans le sens d'une émancipation des Juifs sur un double plan : de l'intégration économique et politique, d'une part ; du maintien d'une personnalité collective pour les Juifs en Diaspora, au sein de leur pays de résidence, d'autre part.

Le grand historien et penseur politique **Simon Doubnov** (1860-1941) par exemple, craignait vivement une dilution du peuple juif au sein des nations en Diaspora, malgré la force des liens historiques, culturels et spirituels qui ont permis sa pérennisation par-delà les vicissitudes de l'exil et des persécutions.

Il définissait le peuple juif en Diaspora comme un **peuple culturel** (au sens fort du terme), et prônait une reconnaissance par les Etats-Nations de la personnalité collective des communautés juives de résidence. Face à ceux des « israélites » français qui, après la Révolution de 1789, semblaient s'accommoder et même justifier l'abandon de l'héritage du judaïsme, Doubnov leur opposait l'idée d'une **supériorité du lien culturel** par rapport au lien politique (qui fonde l'Etat-Nation français) : le lien culturel en effet, relève de l'union « interne, psychique, existentielle », alors que le lien politique, de nature formelle, externe et sans profondeur historique, n'a qu'un objectif contingent de protection des intérêts des citoyens. Par ailleurs, dans la perspective de Doubnov, la reconnaissance de la personnalité collective des Juifs dans leur lieu de résidence ne s'accompagne d'aucun repli vis-à-vis de la citoyenneté nationale, au contraire : cette reconnaissance n'est pas un obstacle, mais une **condition** d'intégration satisfaisante au sein de la communauté nationale.

Notons enfin que le **Bund** (union des travailleurs juifs), qui a joué un rôle fondamental auprès des masses juives d'Europe orientale jusqu'à la Seconde guerre mondiale, s'employait à articuler l'identité culturelle et l'action politique. Dans cette optique, **Wladimir Medem**, l'un des fondateurs du Bund, a fait paraître, en 1904, son livre intitulé : *La question nationale[juive] et la social-démocratie*.

Aux Etats-Unis : Au début du 20^e siècle, ces orientations ont donné lieu à des prolongements sur la question culturelle, l'égalité citoyenne étant acquise. Ainsi, on doit à **Horace Kallen**, philosophe juif-américain et fils de rabbin, l'invention et la première théorisation du **multiculturalisme**. Dans l'Amérique des années 1910-1920, où dominent les idées purement assimilationnistes du courant racaliste anglo-saxon, Kallen propose un modèle respectueux de la multiplicité des communautés ethniques et culturelles qui composent la nation américaine. Il élargit ainsi les réflexions de Simon Doubnov et du Bund à l'ensemble des minorités culturelles aux Etats-Unis.

Mais dans les années 1920, le courant racaliste prônant l'assimilation des minorités dans la civilisation anglo-saxonne triomphait aux Etats-Unis, imposant même l'arrêt de toute immigration non anglo-saxonne dans le pays (en 1924).

Toutes les réflexions sur le multiculturalisme ou sur le respect de la différence culturelle ont de fait été abandonnées pendant une quarantaine d'années. Ce n'est qu'à la fin des années 1960 que les frontières se sont ouvertes à nouveau à l'immigration non anglo-saxonne, et que les réflexions sur la différence culturelle (également, sur la discrimination positive envers certaines minorités socialement dominées) se sont développées à nouveau. Dans les années 1980, la réflexion théorique et le débat politique sur la différence se sont intensifiés, avec la participation active, entre autres, de Michael Walzer.

La reconnaissance d'une pérennité du fait communautaire

Dans la suite des travaux d'Horace Kallen, Michael Walzer avance trois types d'arguments en faveur d'une reconnaissance du fait communautaire et du respect de la différence culturelle au sein des Etats-Nations :

Premièrement, l'affirmation de l'identité collective chez les minorités culturelle est une donnée fondamentale, de nature **anthropologique**, observée dans toute l'histoire des sociétés, quels que soient les régimes politiques.

Deuxièmement, en corollaire du constat précédent, on peut toujours réprimer les communautés culturelles, mais on ne peut les supprimer. Par exemple, après des dizaines d'années de répression dans les sociétés bureaucratiques d'Europe de l'Est au 20^e siècle au nom d'un universalisme

communiste de « surplomb », les communautés sont revenues plus forte que jamais après que l'emprise sur elles s'est relâchée depuis la fin de ces régimes.

Troisièmement enfin, constate Walzer dans ses observations de diverses sociétés, le déni de reconnaissance de la différence culturelle aboutit à l'inverse de la finalité recherchée : non à un renforcement du lien à la nation, mais à un **repli identitaire** et à une rupture de ce lien.

Walzer rejoint ici les constats de Simon Doubnov : la reconnaissance de la personnalité collective des minorités n'est pas un obstacle, mais se pose en condition pour l'inscription de leurs membres dans le cadre du lien social national.

Pluralisme culturel et lien social national

Le pluralisme ouvert et tempéré théorisé par Michael Walzer se distingue du multiculturalisme aux contours mal définis, par **trois additifs** importants comme facteurs d'intégration à la nation.

Premièrement, le pluralisme culturel de Walzer est de nature **inclusive**.

L'encouragement institutionnel à l'exercice d'une citoyenneté active – dans les associations à vocation économique et sociale – est considéré comme un prolongement naturel de l'engagement culturel. Walzer ici est en rupture avec la conception d'Horace Kallen (et d'autres penseurs plus contemporains), qui cantonnent leurs réflexions à la dimension interne de la reconnaissance du fait communautaire, sans suffisamment approfondir le lien à la dimension citoyenne au sein de la nation de résidence.

Pour Walzer, l'idéal étant, pour éviter les risques d'enfermement communautaire, qu'au-delà d'un simple respect passif des attributs de la citoyenneté, l'engagement se fasse plus actif, et donc **politique**.

Deuxièmement, ce pluralisme est de nature **redistributive** : indissociable d'une politique d'intégration **économique** en direction des plus démunis (l'encouragement au militantisme associatif et syndical étant un des moyens de susciter une telle orientation à tous les échelons institutionnels). Dans le même sens, Walzer propose une redistribution des ressources entre les communautés culturelles – qui assurent des services à leurs membres aux USA –, entre les mieux dotées (la communauté juive entre autre) et les plus démunies (afro-américaine ou latino-américaine).

Troisièmement enfin, le raisonnement en termes de communautés historiques et culturelles ne suffit pas à rendre compte de l'évolution des sociétés à l'ère de la modernité et même de la post-modernité (où l'individualisme connaît une progression accélérée). En effet, dans les régimes démocratiques, si on ne choisit pas l'héritage culturel transmis, il est tout à fait possible en revanche de s'en séparer totalement ou partiellement. Ainsi, des processus d'individualisation se développent, donnant lieu à des affiliations de nature pluraliste, à des multi-appartenances, surtout à une diffusion de la **bi-appartenance** (juive-américaine, italo-américaine, etc.).

Toutefois soutient Walzer, les processus d'individualisation n'entament pas le rôle indispensable de la communauté historique et culturelle comme référence et soutien lorsque les individus ressentent le besoin de s'arrimer à des liens de solidarité indéfectibles : leur circulation entre plusieurs identités, héritées ou choisies, ne peut s'effectuer dans de bonnes conditions que s'il existe des « ports d'attache », des communautés historiques et culturelles en l'occurrence, qui leur procurent des repères pour le redéploiement de leur identité.

Pluralisme et modèle français

On le sait, toute entreprise de transposition « clé en main » d'un modèle étranger à la tradition française est à proscrire. En revanche, en s'inspirant de la problématique de Michael Walzer, on peut interroger le modèle français sur quatre plans : La composante occultée – la vision girondine – de la tradition républicaine ; la conception de la laïcité en référence à la loi de 1905 ; la spécificité des communautés culturelles (ou religieuses, ethniques, etc.) par rapport aux regroupements volontaires en collectivité ; le rôle de l'école vis-à-vis d'une tolérance au pluralisme.

Il s'agit bien ici d'approfondir la réflexion, et non de déboucher d'emblée sur des propositions à caractère politique ou institutionnel.

La source girondine, occultée dans la tradition républicaine.

La tradition girondine, qui accorde une large place à la décentralisation, à la société civile et aux minorités collectives, est selon l'historienne de la Révolution Mona Ozouf, à l'origine de la définition républicaine au même titre que la tradition centraliste jacobine. Pour l'historienne, l'héritage de l'esprit girondin demeure vivace, et peut agir comme point d'appui pour des revendications de reconnaissance des minorités dans le cadre d'un pluralisme régulé. (voir son livre *Composition française*, folio-Gallimard)

Loi de 1905 et laïcité

La loi de 1905 est une loi équilibrée, qui accorde une grande importance à la liberté religieuse et culturelle, y compris dans l'espace commun si l'ordre public n'est pas menacé.

Or, une interprétation abusive de cette loi lui donne un tour restrictif, en introduisant des dispositions issues de la loi jacobine dite « Le Chapelier » de 1790. Rappelons que l'objet de cette loi était de supprimer toute instance intermédiaire – d'ordre communautaire ou professionnel – entre gouvernants et gouvernés. Or, ces dispositions qui ont été débattues lors des débats préparatoires à la loi de 1905, n'ont pas été retenues. (Jean Baubérot et Christine Milot, *Laïcités sans frontières*, Seuil).

Clarifications sur la notion de « Communauté » dans les sociétés démocratiques

Il existe dans nos sociétés démocratiques deux types de regroupements en collectivités ou en communautés, qu'il faut bien distinguer :

- Les **regroupements volontaires** en associations, partis ou syndicats par exemple, qui font l'objet d'un choix personnel au départ, libre de tout engagement, et qui n'affectent pas l'identité culturelle de l'individu.
- Les **communautés constituées** sur une base ethnique, religieuse ou culturelle qui ne relèvent pas d'un choix d'appartenance au départ. Ces communautés constituées ont une importance toute particulière car elles transmettent une part **d'identité** que l'individu doit s'approprier pour s'intégrer en toute connaissance de cause à la société.

Si les communautés volontaires relèvent du choix de chacun, les communautés constituées relèvent de la **découverte de soi** et de l'attachement à une communauté d'identité et de destin. Or, le regroupement en France des deux types de communautés – volontaires et constituées – dans une même législation (la loi de 1901 sur les associations) a pour effet de banaliser les communautés constituées ; alors qu'elles devraient bénéficier de formes spécifiques de reconnaissance (et non de simple tolérance) accompagnée de mesures juridiques et politiques associées : droits collectifs (congés pour fêtes par ex.), politiques de reconnaissance (dans les programmes scolaires notamment), etc.

Trois remarques complémentaires :

Premièrement, les communautés constituées ne sont **pas totalisantes** dans les sociétés démocratiques : une part de l'identité se réalise en dehors du cadre communautaire, à travers un engagement citoyen, syndical ou dans les associations volontaires par exemple.

Deuxièmement, si l'appartenance originelle à la communauté constituée n'est pas choisie, la **liberté de quitter** – partiellement ou complètement – le lien communautaire est en revanche totale dans les sociétés démocratiques.

Troisièmement, la notion de « **communautarisme** », terme péjoratif utilisé en France uniquement, est ce qu'on appelle un « terme-valise », sans signification précise et destiné à disqualifier les affirmations culturelles :

- Soit, il s'agit de qualifier une situation où la loi de la communauté se poserait comme **au-dessus** de la loi du pays. Une telle conception est bien sûr incompatible avec la vie dans les sociétés modernes et démocratiques.
- Soit, il s'agit de fustiger des comportements de repli communautaire sans entorse au respect de la constitution, de la législation ou des institutions. Une telle pratique peut être critiquée en fonction d'une certaine vision du « vivre ensemble ». C'est d'ailleurs pour éviter l'enfermement

communautaire que Walser incite à la pratique d'une citoyenneté active dans les syndicats, les associations ou les mouvements politiques. Mais, précisons néanmoins qu'un tel repli ne déroge en rien aux principes juridiques de laïcité qui se limitent, rappelons-le, aux trois dispositions associées que sont : la séparation des Eglises et de l'Etat, la neutralité de l'Etat et le respect, à égalité, de la liberté de croyance (religieuse ou non).

L'Ecole et le pluralisme culturel

L'Éducation est l'un des vecteurs privilégiés pour former et familiariser à l'idée de la différence. Sans aborder ici les questions de contenus éducatifs appropriés qui devraient associer les représentants des minorités concernées, on observe que les sociétés démocratiques ont le choix entre deux types de stratégies éducatives vis-à-vis de la diversité culturelle :

- L'une, conforme au modèle français, envisage l'éducation sous l'angle principal, voire exclusif, de la **réflexion critique**, en mettant à distance toutes les appartenances historiques, religieuses et culturelles.

Une telle option se heurte toutefois à deux écueils importants :

D'une part, les citoyens ainsi formés ont certes l'esprit critique mais **pas l'esprit de tolérance** qui favoriserait une compréhension d'autres traditions historiques ouvrant sur une qualité meilleure des rapports sociaux ;

D'autre part, corrélativement, cette orientation risque de générer un flux de « **vagabonds culturels** » mals à l'aise dans leur propre culture et hostiles à une culture dominante qui semble mépriser la leur.

- L'autre option, prônée par Walzer, conçoit donc une éducation qui formerait des citoyens à la fois **critiques et tolérants**. A l'aide d'une Ecole qui jouerait pleinement son rôle « en reconnaissant simplement la pluralité des cultures et en intégrant dans les programmes scolaires un enseignement de l'histoire et de la culture des différents groupes. » Et Walzer ajoute dans une veine réaliste : « Même non critique, la seule expérience de la différence suffira à encourager l'échange critique ».

Projection du film « Au balcon de Titi le 6 mai »

Quelques mots sur le film et Yasmina Benari...

Ce film, c'est l'histoire d'Albert Arié, inscrite dans l'histoire familiale et l'histoire de l'Égypte au travers du balcon, des cartes méticuleuses pour suivre la progression des troupes pendant les guerres, l'influence communiste... on touche la personnalité profonde d'Albert, sa culture française (Yves Montand dont il chante la chanson de son film préféré..., sa 1ère langue est le français...) puis sa culture politique, sa présence à la vie égyptienne, l'acquisition de la langue arabe, sa mémoire précise de chaque événement... La seule bataille dont il semble s'accorder la relation, c'est sa volonté absolue de rester égyptien et de conserver sa nationalité... « la ténacité a vaincu la bêtise »...



Yasmina Benari et Albert Arié

Outre l'histoire d'Albert Arié, ce film parle d'autre chose, et de quelqu'un d'autre... de Yasmina Benari et de sa propre quête de l'Égypte, où est né son père.

Yasmina ne réalise pas une interview et Albert Arié n'est pas un sujet de documentaire...

La jeune femme en quête de transmission installe une longue relation de découverte et d'amitié, des non-dits, des passerelles entre passé et présent, entre culture française et histoire d'une période en Égypte.

Plus qu'un parti pris de réalisation : la durée, l'effacement de la réalisatrice derrière sa caméra et une voix retenue, la réciprocité... la caméra qui devient échange, le leica d'Albert en écho, fil rouge qui fonctionne toujours... l'observateur observé, le tissage d'une relation qui ressemble à celle d'une petite fille devant son grand père... et Albert lui-même qui regarde Yasmina comme un grand père

regarderait sa petite fille, comme s'il souhaitait, grâce à ce temps partagé, absorber et retenir quelque chose d'elle...



Elle a su par touches installer et rendre évident ce qui fait la profondeur d'Albert Arié, son humanité, sa passion assagie et son intelligence.

Ce film est une réussite, ce n'est pas un film, nous sommes invités à une transmission...

Yasmina a un grand talent. Espérons un de ses projets autour de femmes juives, pour enrichir de son regard et de sa sensibilité la mémoire des juifs d'Égypte, du Maroc, du Liban peut-être...

En attendant, Yasmina Benari se consacre à son projet « d'Installation ». Nous lui souhaitons bonne chance.

Pour en savoir plus et ne pas la perdre de vue, je vous invite à consulter son site : <https://www.yasminabenari.com/about> et en particulier à écouter sur youtube <https://youtu.be/u6FBjRfaqt0> l'entretien qu'elle a eu le 8 octobre 2016 à Tourcoing avec Albert Clermont.

Claude Guetta

Ce dimanche 6 mai, par une journée radieuse, nous étions nombreux à nous presser pour visionner le film « TITI au Balcon ».

Un contretemps dû à une incompatibilité électronique des éléments du matériel de projection nous a contraints à retarder de près d'une heure la projection du film. Qu'importe ! Le soleil radieux, les chaises disponibles dans le beau jardin du centre théologique protestant ont permis aux nombreux présents, de se dorer au soleil en attendant que la fée « électron » se laisse enfin dompter et permette la projection.

C'est dans une salle comble (nous étions plus de 110 présents !) dans un silence religieux, que nous avons pu enfin voir le très beau documentaire réalisé par Yasmina BENARI.

D'entrée de jeu, le principal acteur, Albert ARIÉ nous apparaît dans une ambiance chaleureuse. Souriant, affable, plein de bonhomie, rappelant à nombre d'entre nous les belles années de *dolce vita à l'égyptienne* qui étaient notre quotidien.

À nous, anciens d'Égypte, ces images nous apparaissent tellement familières, que nous avons l'impression à la fin de la projection, d'avoir toujours connu et côtoyé Albert ARIÉ.

Ce film émouvant balaye plus d'un demi-siècle d'événements heureux ou tragiques ayant secoué l'Égypte.

Albert ARIÉ nous montre des photos de ses parents, grands-parents et même arrière grands-parents. (Certains ayant même côtoyé Saad ZAGHLOUL l'intransigeant défenseur de l'indépendance de l'Égypte.)

Ensuite nous abordons la carrière mouvementée de communiste convaincu d'Albert, qui militera dans divers partis et associations, ce qui lui vaudra de la part des autorités et des redoutables « *Mabahess* » (renseignements généraux de la police politique égyptienne) un emprisonnement de onze ans dont trois de travaux forcés avec chaînes (dont il a gardé un exemplaire en souvenir !).

Avec sa bonhomie naturelle, Albert nous avouera qu'il n'en a pratiquement conservé aucun ressentiment, un élargissement étant toujours possible sous réserve qu'il accepte de se désister de la nationalité égyptienne et qu'il quitte le pays qui l'a vu naître.

C'est ainsi qu'il traversera divers régimes, celui du Roi FAROUK, de NASSER, celui de SADATE et enfin celui d'Hosni MOUBARAK.

Cependant, son seul crédo a toujours été de ne jamais sous quelque prétexte que ce soit, renoncer à sa nationalité, qu'il a toujours revendiquée haut et fort.

Il est très difficile de traduire en quelques lignes l'émotion que nous avons ressentie en visionnant ce film qui a été chaleureusement et longuement applaudi. Nous avons été impressionnés par sa faculté de résilience : à sa sortie de prison son père était décédé, l'Égypte avait changé, il n'a plus repris d'activité politique ensuite.

Avides d'en connaître plus à l'issue de la projection, les nombreuses questions posées par les spectateurs ont permis d'approfondir de nombreux éléments de la personnalité et des conditions de vie de notre ami.

Nous en reproduisons ci-dessous quelques-unes :

Q. Avez-vous été torturé pendant vos longues années de séquestration ?

R. Oui, quelques fois, mais sans conséquences sérieuses. Le plus difficile était la promiscuité avec des détenus de droit commun, mais là aussi, sans trop de difficultés.

Q. Nous sommes intrigués par votre aisance à vous exprimer en français alors que vous êtes de culture arabo-égyptienne.

R. Ceci tient au fait que j'ai fréquenté le Lycée Franco-Egyptien où l'enseignement du français et de l'arabe étaient tous deux au programme. Ensuite, l'Égypte était comme vous le savez-sans doute un pays où les diverses communautés se côtoyaient et où plusieurs langues étaient parlées, l'anglais bien sûr, l'italien, le grec et même parfois l'allemand.

Q. Comment se fait-il que vous ayez pu garder un jeu de chaînes ?

R. Un de mes codétenus les a obtenus d'un gardien moyennant bakchich et me les a remises avant son départ d'Égypte.

Q. Pourquoi vous être obstiné à rester en Égypte malgré les nombreuses intimidations dont vous avez fait l'objet ?

R. J'avais la nationalité égyptienne, c'était mon droit, ils n'avaient pas à me dire ce que je devais faire.

Félicitons chaleureusement Yasmina pour la réalisation de ce film produit en dépit de difficultés économiques, qui rend hommage à son personnage, et pour sa volonté de parachever son œuvre en réunissant les fonds nécessaires à son accomplissement.

Michel MAZZA

Les synagogues

TEMPLES ET SYNAGOGUES DE L'ANTIQUITÉ EN ÉGYPTÉ

*Nous avons démarré dans le bulletin n°72 une chronique des synagogues d'Égypte en évoquant celle de Mehalla El Kobra. Dans ce nouvel article, nous resituons l'apparition des premiers temples et synagogues en Égypte dans leur contexte antique – **Éléphantine, Alexandrie, Leontopolis** - avec l'intention de poursuivre cette chronique dans de prochains bulletins.*

L'histoire des synagogues est étroitement liée à celle des communautés présentes en un lieu et à un moment donné de l'histoire.

La synagogue, lieu de prière, est aussi dans le passé le lieu de l'étude, tant de la pensée religieuse que des connaissances profanes du moment et témoigne de l'état de prospérité tant matérielle qu'intellectuelle de ces communautés.

L'architecture de la synagogue varie beaucoup d'un lieu à un autre. Elle s'intègre généralement au style de son environnement, contrairement aux églises et aux mosquées, et ressemble souvent – en plus petit - à l'église du lieu, comme en France (Dijon) ou en Italie (Florence).

L'Égypte est probablement le seul pays au monde où des temples ont été construits de façon contemporaine au temple de Jérusalem. La présence juive en Égypte est très ancienne et, abstraction faite des sources bibliques, est attestée depuis la plus haute antiquité.

Le début de la diaspora juive peut être situé après les effondrements successifs du royaume d'Israël et du royaume de Judée et la destruction du temple de Salomon. De tout temps, l'existence d'un État juif a été fragile, avec - selon les époques - la menace des Assyriens, Babyloniens et Perses sur sa frontière nord, et des Égyptiens sur sa frontière sud. Pour mieux suivre cette diaspora, retournons aux grandes catastrophes qui ont suivi le règne de Salomon.

LES DEUX ROYAUMES D'ISRAËL ET DE JUDÉE

À la mort de Salomon, son fils Roboam (931 – 913) ne parvient pas à conserver l'unité du pays qui se divise en 2 royaumes : le royaume d'Israël au nord et le royaume de Judée au sud. En 931, Jéroboam, suivi par les trois quarts du peuple, usurpe le titre de roi d'Israël, et prend pour capitale la ville sainte de Sichem (Naplouse). Quant à Roboam, roi légitime, il règne sur Jérusalem capitale de la Judée, qui regroupe deux tribus d'Israël, Benjamin et Juda, les dix autres constituant au nord le royaume d'Israël.

En 925, le pharaon Shéshonq Ier (945 – 924) entreprend une campagne militaire pour bien montrer aux Assyriens la force militaire de l'Égypte. Au passage il dévaste le royaume d'Israël et à Jérusalem emporte tous les objets de valeur du temple de Salomon. Le récit de cette campagne triomphale est glorifié sur les parois du temple d'Amon-Râ, à Karnak.

C'est au tour des Assyriens de se lancer dans une campagne militaire. Ils soumettent le royaume d'Israël et s'emparent des zones stratégiques longeant la côte pour s'assurer une route en direction de l'Égypte. Les deux premières campagnes menées par les rois assyriens Téglat-Phalasar III (744 – 727) et Salmanasar V (726 – 722) sont dévastatrices pour le royaume d'Israël, mais la troisième menée par Sargon II (722) l'anéantit. Les Hébreux sont déportés vers la Mésopotamie de façon à empêcher une éventuelle restauration du royaume. Les dix tribus disparaissent à l'occasion de ce désastre. On n'a pas fini de les chercher...

Les Assyriens tentent aussi de détruire le royaume de Judée, mais d'autres préoccupations les amènent à retarder le projet (pénétration en Égypte et destruction de Memphis en 667 puis Thèbes en 664). En 610 les Babyloniens annexent le royaume d'Assur avec la prise de sa capitale Ninive et assimilent les Assyriens. Le royaume de Judée cherche alors appui auprès de l'Égypte dans l'espoir de survivre. Nabuchodonosor II (604 – 562), excédé par cette démarche, marche sur Jérusalem, et conquiert la ville en 598. Le temple est détruit en 587. Une partie de la population est immédiatement déportée en Babylonie, le reste de la population le sera deux ans plus tard avec des scènes d'une rare violence.

RETOUR D'EXIL

Grâce à la montée de l'empire perse akhéménide, dont le roi Cyrus (539 – 530) conquiert l'empire babylonien en 539, les Hébreux peuvent enfin retourner chez eux. La Captivité de Babylone, qui a duré plus de 70 ans, marque le début de la

Diaspora, l'abandon du culte sacrificiel au profit d'une pratique centrée sur la lecture de la Torah et l'apparition de la synagogue.

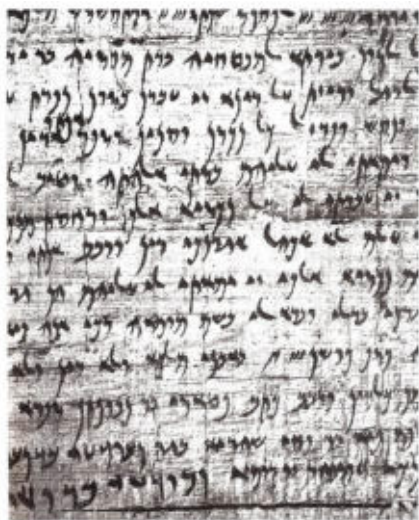
Les survivants restés dans la province du Nord, qui prend le nom de Samarie, connaîtront un destin singulier. Pour la tradition juive ils sont les descendants des colons assyriens installés dans le pays par Sargon II et convertis par la suite au judaïsme. Mais eux se considèrent comme de véritables israélites. En fait, il s'agit d'une secte qui partage l'essentiel du culte avec le judaïsme et qui s'en sépare en ce qui concerne la localisation du Temple. Pour les Samaritains le lieu saint n'est pas Jérusalem, mais le mont Garizim qui surplombe Naplouse. Malgré toutes les persécutions qu'elle a subies, cette secte a survécu jusqu'à nos jours.

Pour les Judéens, le retour de l'exil s'effectue sous la conduite de chefs prestigieux comme Zorobabel, Néhémie et Esdras. Le temple est rebâti et une entité juive, plus nationale et religieuse que politique, s'organise autour du Temple sous la protection des souverains perses qui en garantissent l'autonomie. Peuple et religion à la fois, mais non pas État, l'identité juive est marquée, pour les siècles à venir, de l'empreinte de cette structure spécifique dans laquelle elle est rétablie au retour de la captivité de Babylone. La réforme proposée par Jonias devient la loi qui régit les principes religieux de la communauté.

LES JUIFS EN ÉGYPTÉ – LES ARCHIVES D'ÉLÉPHANTINE

On sait qu'au cinquième siècle avant notre ère une colonie militaire composée de contingents araméens et judéens est déjà installée dans l'île d'Éléphantine, près de Syène (aujourd'hui Assouan). Cette présence est antérieure à l'arrivée des Perses. L'origine de la présence juive sur l'île d'Éléphantine (*Yeb*, « éléphant » ou « ivoire » en égyptien) remonte peut-être à la chute de Samarie (-722), et vraisemblablement à l'année 587 et aux suivantes : ce sont les réfugiés qui ont échappé à la catastrophe après la destruction du temple de Jérusalem.

En 525 les Perses avec Cambyse II, fils de Cyrus, conquièrent l'Égypte. Avec eux et sous leur protection arrivent également des juifs recrutés dans l'armée perse.



Papyrus araméen d'Éléphantine

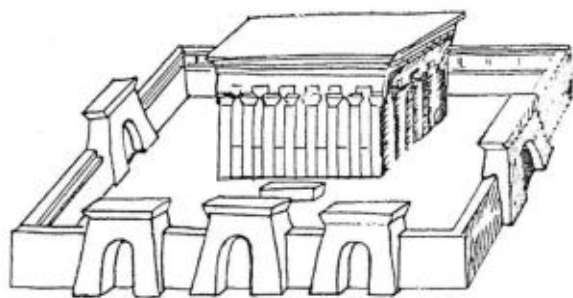
Les soldats qui gardent la frontière ont laissé des traces écrites de leur présence sous forme d'une riche documentation en araméen : *les archives d'Éléphantine*. Éléphantine est une place de transit au débouché de la première cataracte du Nil, elle contrôle la frontière sud de l'Égypte, à la fois forteresse et poste douanier.

Les documents d'Éléphantine sont suffisamment nombreux et diversifiés pour nous permettre de connaître la vie de la colonie juive de cette île sous ses divers aspects. Ces documents datent du cinquième siècle avant notre ère. On apprend que les militaires vivent avec leur famille. Les soldats touchent une solde et perçoivent des allocations en nature pour eux-mêmes et pour les membres de la famille.

Un peu plus tard, des documents grecs de cette même île d'Éléphantine, qui comptent parmi les plus anciens trouvés en Égypte, permettent de savoir ce qu'était la vie des premiers colons gréco-macédoniens après la conquête du pays par Alexandre le Grand en 332 – 331 avant notre ère.

LE TEMPLE D'ÉLÉPHANTINE.

La vie religieuse s'articule dans l'île autour du temple de leur Dieu, YWH (le tétragramme est réduit ici à trois lettres), et cela ne va pas de soi, car ce temple de Yahô (WH) suscite à l'occasion quelques



L'aspect extérieur du Temple de Jaho à Elephantine tel qu'il est décrit dans les papyrus découverts à Assouan.

conflits avec les voisins égyptiens, adorateurs du dieu-bélier Khnoum, maître de la crue du Nil et générateur des espèces vivantes, qui a lui aussi son sanctuaire dans la même île. La vie familiale, mariage ou divorce, succession, transmission se reflète dans ces archives, uniques dans l'histoire du judaïsme à cette époque, qui témoignent de passionnants problèmes posés par les règles juridiques et sociales en vigueur au sein de la communauté juive d'Éléphantine.

Nous apprenons ainsi que le passage sur le Nil et le transport de marchandises s'arrête de fonctionner le jour du shabbat. La judaïté se transmet par la mère, mais plusieurs papyrus mentionnent que si seul le père est juif, les enfants sont quand même considérés comme juifs. Selon certains témoignages, les pratiques religieuses des juifs d'Éléphantine peuvent toutefois paraître inquiétantes. Par exemple, ils nomment volontiers des divinités féminines : Eshem-Bet'el, Hérem-Bet'el, Anath-Bet'el, etc.

Pendant que les juifs judéens sont en exil à Babylone et jusqu'à la reconstruction du Temple de Jérusalem, c'est-à-dire entre 587 et 515 avant notre ère, le sanctuaire d'Éléphantine est le seul lieu où le culte sacrificiel continue à fonctionner. Après l'inauguration du deuxième temple de Jérusalem, en 515, son existence ne peut plus se justifier du point de vue de l'orthodoxie telle que définie par la réforme de Josias. Le fonctionnement du temple d'Éléphantine pose également un autre problème

religieux : le principe de la centralité du culte à Jérusalem se trouve violé, l'utilisation du trigramme YHW au lieu du tétragramme YHWH ayant probablement pour but, avec le retrait d'une lettre, de contourner cette interdiction.

Ruines du temple de Khnoum à Elephantine



Une lettre découverte en 1907, actuellement conservée au musée égyptien de Berlin, demande qu'à Éléphantine soit désormais respectée la fête de Pâque et des Azymes à la date du 15 au 21 du mois de Nissan, comme à Jérusalem, et non plus à une date locale liée au début des moissons. D'autres papyrus sont au Brooklyn Muséum. L'ensemble de ces papyrus est traduit en français par Pierre Grelot⁽¹⁾

La colonie juive d'Éléphantine est appréciée par le pouvoir royal perse. Mais quand le pouvoir des Perses s'affaiblit, les prêtres égyptiens s'en prennent à ces juifs qui sacrifient des agneaux dans leur temple alors

qu'eux-mêmes sont adorateurs du dieu bélier Khnoum.

En 410, le temple est entièrement détruit, tout son contenu pillé. Les Égyptiens s'en prennent au bâtiment et aux biens, mais pas physiquement aux religieux.

Souhaitant reconstruire leur temple, les juifs d'Éléphantine écrivent à Jérusalem : ils désirent pouvoir présenter aux autorités perses l'aval des autorités juives de Jérusalem afin que soit établie l'authenticité de leur culte sur la terre d'Égypte. Mais pour les gens de Jérusalem, le sac du temple passe pour un juste châtement du ciel qui a frappé leurs coreligionnaires déviants. Ni le grand prêtre Yohanan de Jérusalem ni le gouverneur de Judée Bagohi ne répondent à cette demande. Alors Yedoniah, grand prêtre de l'île Éléphantine, se tourne vers la Samarie et obtient des Égyptiens, grâce à l'intervention des fils du gouverneur, l'autorisation de reconstruire le temple, en respectant toutefois l'interdiction de sacrifice imposée par Jérusalem : « ...le sanctuaire sera rebâti, mais on n'offrira au Dieu des juifs que des oblations végétales et de l'encens. La bienveillance du satrape est acquise contre un versement substantiel à son profit. ».

Il n'est pas sûr que le temple ait été reconstruit, l'Égypte redevenant indépendante en 401, la colonie d'Éléphantine n'a plus de protecteur et doit se déplacer.

L'indépendance de l'Égypte vis-à-vis des Perses ne dure qu'une cinquantaine d'années. En 343, Artaxerxès III rétablit provisoirement la domination perse, qui devra définitivement céder une douzaine d'années plus tard, en 332, devant l'armée d'Alexandre roi des Macédoniens.

ALEXANDRE LE GRAND.

Au milieu du quatrième siècle avant notre ère, Alexandre le Grand, à la tête de l'armée macédonienne, libère la Grèce de l'occupation perse. Mais il ne s'arrête pas là. Sous son étendard les bataillons macédoniens marchent vers l'Orient. Il place sous son joug tous les territoires de l'empire perse, en combattant Darius III (335 – 331), et va même au-delà. Ainsi la domination perse ne s'est maintenue que pendant deux siècles. La culture hellénistique se répand alors dans tous le Proche-Orient.

La Mésopotamie, la Syrie, l'Asie Mineure et surtout l'Égypte sont les bijoux de la couronne impériale d'Alexandre. La ville d'Alexandrie fondée en Égypte est sa grande fierté. Alexandre le Grand meurt à l'âge de 33 ans en Babylonie, et est probablement enterré à Alexandrie. Son tombeau n'a toujours pas été retrouvé à l'heure actuelle. À sa mort, l'empire qu'il a conquis est partagé entre ses états-majors. L'Égypte échoit aux Ptolémées (dynastie des *Lagides*), qui gouvernent d'abord au nom des deux derniers héritiers d'Alexandre (Philippe Arridé, 323 – 317, puis Alexandre IV, 317 – 305) puis en leur nom propre de 305 à 30 avant notre ère. La Syrie et la Mésopotamie reviennent aux Séleucides qui s'installent à Antioche. La Palestine est gérée par les Ptolémées de 323 à 198, puis par les Séleucides jusqu'à l'arrivée des Romains.

Dès la fondation d'Alexandrie, 30 000 juifs de Judée sont autorisés à s'installer dans la ville, et d'après Flavius Josèphe 120 000 les auraient rejoints un peu plus tard.

LES JUIFS A ALEXANDRIE.

Joseph Mélése Modrzejewski ⁽²⁾ nous rappelle qu'avec Alexandre le Grand commence une époque nouvelle dans l'histoire du judaïsme égyptien, comme dans les rapports entre les Juifs et les Grecs.

La rencontre de la rationalité grecque et de la spiritualité juive inaugure une ère nouvelle dans l'histoire de l'espace méditerranéen. Les conquêtes d'Alexandre dessinent les contours d'un empire universel : il se disloquera après la mort du conquérant mais servira de modèle aux Romains pour devenir entre leurs mains une réalité durable. Elle repose sur les deux piliers plantés à l'orée du monde occidental, le *Logos* et la *Torah*, les charpentes de l'édifice culturel de l'Occident d'aujourd'hui.

La politique libérale des Ptolémées envers les immigrants porte rapidement ses fruits beaucoup de juifs viennent s'installer en Égypte et particulièrement à Alexandrie (Philon estime la population juive d'Alexandrie à 1 million).

À Alexandrie les juifs occupent deux des cinq districts de la ville et ces emplacements leurs sont assignés par les Ptolémées afin de préserver leurs lois et rites des influences indigènes. Ils jouissent des mêmes droits que les autres habitants, d'un grand degré d'indépendance politique, leur communauté exerçant librement aux côtés de la population non juive, alors que les juifs de l'Empire romain doivent constituer des sociétés privées ou des corporations indépendantes. Ainsi, cette ville Alexandrie s'en vient très rapidement à compter un nombre considérable de synagogues. La principale est si grandiose, qu'elle se trouve évoquée dans le Talmud.

תניא רבי יהודה אומר מי שלא ראה דיופלוסטון של אלכסנדריא של מצרים לא ראה בכבודן של ישראל אמרו כמין בסילקי גדולה היתה סטיו לפני מסטיו פעמים שהיו בה (ששים רבוא על ששים רבוא) כפלים כיוצאי מצרים והיו בה ע"א קתדראות של זהב כנגד ע"א של סנהדרי גדולה כל אחת ואחת אינה פחותה מעשרים ואחד רבוא ככרי זהב ובימה של עץ באמצעיתה וחון הכנסת עומד עליה והסודרין בידו וכיון שהגיע לענות אמן הלה מניף בסודר וכל העם עונין אמן

ולא היו יושבין מעורבין אלא זהבין בפני עצמן וכספין בפני עצמן ונפחין בפני עצמן וטרסיים בפני עצמן וגרדיים בפני עצמן וכשעני נכנס שם היה מכיר בעלי אומנתו ונפנה לשם ומשם פרנסתו ופרנסת אנשי ביתו

Talmud, Succah, 51.b

LA GRANDE SYNAGOGUE D'ALEXANDRIE.

L'avènement de Ptolémée Philadelphe (né en 36 avant notre ère, fils de Cléopâtre et Marc-Antoine) marque pour l'Égypte une grande prospérité. C'est lui qui fait creuser le canal reliant le Nil à la mer rouge et fonde le long de ce canal les villes d'Arsinoé, Suez, etc., C'est aussi à ce moment-là que Sostrate de Cnide termine le phare d'Alexandrie et le tombeau d'Alexandre, dont le corps, rapatrié de Memphis, est déposé dans un sarcophage d'or.

C'est aussi le moment où la grande synagogue d'Alexandrie prend sa dimension finale telle qu'évoquée dans le Talmud (Succa, 51b) :

« *Qui n'a point vu la galerie double à Alexandrie d'Égypte, n'a pas vu Israël dans sa splendeur. Elle était bâtie comme une grande basilique ayant une*

galerie à l'intérieur. Soixante myriades d'hommes y étaient parfois assemblées, autant qu'il en était sorti d'Égypte, et le double même, à ce qu'on dit, et il s'y trouvait pour les 71 Anciens, 71 sièges d'or, chacun n'avait coûté pas moins de 25 myriades de deniers d'or. – Il y avait au milieu une tribune de bois, le Chantre (Hazan) se tenait, avec des drapeaux dans sa main, et à chaque passage où il fallait entonner le mot : « Amen », il faisait signe, de ses drapeaux, et le peuple entier clamait : « Amen ». Les fidèles, ne s'asseyaient point mêlés sans ordre les uns aux autres. Mais les orfèvres avaient leur place, les forgerons d'argent la leur, les forgerons de cuivre la leur, et de même les mineurs, les tisserands. Et lorsque entraient un étranger ou un pauvre, il reconnaissait aussitôt ses compagnons de métier, il s'adressait à eux, et recevait d'eux du secours pour lui et les siens ».

Comme toutes les autres synagogues d'Alexandrie, cette synagogue a été détruite lors de la grande révolte juive contre les Grecs, en 115-116 de notre ère, pendant l'occupation romaine sous le règne de Trajan.

LE TEMPLE D'ONIAS À LEONTOPOLIS

Remontons un peu dans le temps, jusqu'au deuxième siècle avant notre ère, époque où Antiochus IV Épiphane tente de briser la Judée et le judaïsme avant que n'éclate la révolte des Hasmonéens. À ce moment, de graves dissensions internes perturbent la prêtrise à Jérusalem. Après l'assassinat d'Onias III (-170), son fils Onias IV se réfugie en Égypte, entraînant avec lui une partie non négligeable de la population juive de Jérusalem. Là il reçoit un accueil chaleureux de Ptolémée VI Philométor qui s'appuie sur les juifs d'Égypte à des fins de politique interne mais aussi sur les juifs de Judée dans sa lutte contre les Séleucides. Onias reçoit l'autorisation de fonder en plein territoire égyptien une sorte de colonie militaire juive au service de Ptolémée avec un temple dont il devient le grand prêtre. C'est ainsi qu'à Léontopolis, non loin d'Héliopolis, se dresse, durant plus de deux siècles, un ersatz du Temple de Jérusalem avec ses *cohanim*, ses *lévites*, ses *chamachim*, ses *gabbayim*, ses sacrifices et son mobilier sacré.

Le temple d'Onias fonctionnera jusqu'en l'an 73, date à laquelle, à la suite de la grande révolte des Juifs, de 66 à 70, il est fermé sur les ordres de l'empereur romain Vespasien en réaction contre le judaïsme.

Alain Zivie, directeur de recherche au CNRS, nous rappelle que les archéologues localisent ce temple sur le site actuel de Tell el-Yahoudieh (littéralement, « colline des juifs »), pas très loin de Shibin el-Qanatir, à 30 km au nord d'Héliopolis. On peut d'ailleurs se demander si la population juive de Shibin el-Qanatir, bien connue au Moyen Âge pour son importance, ne serait pas constituée par les descendants des juifs de Léontopolis. Le temple fonctionne pendant plus de deux siècles et finit par être détruit sous le règne de Vespasien qui craint de voir se développer autour de ce temple la même problématique qu'à Jérusalem jusqu'en 70 de notre ère.

Emile Gabbay

NOTES

- (1) Pierre Grelot, *documents araméens d'Égypte* ; les éditions du Cerf, 1972.
- (2) Joseph Mélése Modrzejewski, *les juifs d'Égypte, de Ramsès II à Hadrien*, édition Errance, Paris 1991, page 43.
- (3) Alain Zivie, *Tell El-Yahoudieh*, Nahar Misraïm, numéro 2, mars 1981, page 5..

Diversité des communautés juives en Égypte

Origine des juifs d'Égypte au milieu du 20^e siècle

Lors du grand départ des juifs d'Égypte qui a commencé vers 1948 et qui a abouti vers 1973 à vider pratiquement le pays de cette riche communauté, on peut constater que celle-ci contrairement à celles d'Afrique du nord est très diversifiée.

Ceci peut facilement s'expliquer par le fait de l'installation dans le pays de diverses communautés de peuplement, dont les juifs, tout au long du 19^e siècle et jusqu'à la veille de la deuxième guerre mondiale.

Nous allons examiner les causes de cette diversité en la comparant aux autres pays du sud du bassin méditerranéen, et la suppression du statut de dhimmi.

Ce statut particulier en terre d'Islam a été établi par Omar, calife de 634 à 644, et s'applique aux juifs et aux chrétiens. Il leur donne une protection, mais stipule un comportement de soumission envers les musulmans, qui comprend entre autres : ne pas porter des armes, ne pas chevaucher un cheval, ne pas construire des maisons plus hautes que celle des musulmans, et souvent comme au Maroc ne pas marcher sur les trottoirs, etc... En outre les juifs sont soumis à un impôt spécial : la jizra.

L'empire Ottoman abolit le statut de dhimmi entre 1839 et 1856, mais cette abolition n'est pas suivie d'effet dans certains pays. C'est ainsi qu'au Maroc ce statut ne fut aboli qu'en 1912 avec le protectorat français. La population juive de ce pays remontait à la période romaine puis fut enrichie par la conquête arabe, et sous les Mérinides par un grand nombre de juifs réfugiés d'Espagne qui s'établirent dans différentes parties du Maroc.

La population juive du pays était donc plus ou moins homogène en 1912. La fin du statut de dhimmi ne donna toutefois pas aux juifs la citoyenneté française comme en Algérie en fonction du décret Crémieu, mais ils furent décrétés sujets "indigènes" du sultan relevant de la juridiction chérifienne.

En Algérie également la population juive remontait à l'époque romaine, enrichie par un apport d'Espagne, puis au 18^e siècle par l'arrivée des Granas de Livourne, peu nombreux, mais jouant un rôle d'intermédiaire entre l'Espagne et l'empire Ottoman.

En 1830 la France qui envahit l'Algérie abolit le statut de dhimmi et les juifs deviennent égaux aux musulmans devant la loi française.

En 1870 le décret Crémieu est institué qui leur donne la nationalité française. Un apport de juifs venant de France s'ajoute à la population juive locale, mais elle reste homogène et se francise.

Le parcours des Juifs de Tunisie est plus ou moins le même que celui des juifs d'Algérie: Présence dans le pays dès l'époque romaine spécialement dans l'île de Djerba, apport d'Espagne, mais à cette différence près que le statut de dhimmi a été aboli par le pacte fondamental instauré en 1857 par Mohammed Bey. En 1956 la population juive est parfaitement homogène et francisée.

Les Juifs de Libye sont trop peu nombreux et leur présence remonte aussi à l'époque romaine, avec un apport d'Espagne. Leur situation peu enviable jusqu'en 1830, s'améliore lorsque le pouvoir ottoman reprend le contrôle de la région, puis en 1910 avec la conquête de l'Italie.

Revenons donc à l'Égypte où la situation est complètement différente car Mohammed Ali a pris très tôt une indépendance par rapport à l'empire ottoman ; mais à la différence des autres pays du bassin méditerranéen la présence des juifs en Egypte est attestée par la bible. Elle a également reçu un apport d'Espagne ou du Maroc à l'exemple de Maimonide.

A la conquête napoléonienne on compte en Egypte entre 3 000 et 4 000 juifs suivant Abd-al Rahman al-Jabarti. Au départ des français le 19 juillet 1801 un avis annonce "*de s'abstenir de toute vexation envers les juifs et les chrétiens qu'ils soient coptes, grecs ou syriens, car tous sont les sujets du sultan et ce qui est passé est passé*".

Ceci n'ôte toutefois pas aux juifs l'infâme statut de dhimmi. Cela sera fait plus tard sous Mohammed Ali qui l'abolit en 1840 suivi par le Khédivé Ismaïl qui en 1855 supprime l'impôt spécial : la jizra. Deux événements importants dans ces années vont changer le destin de l'Égypte et par conséquent celui des Juifs dans ce pays. Il s'agit du percement du canal de Suez qui débute en 1859 pour être inauguré en 1869, et la guerre de sécession aux Etats unis de 1861 à 1865.

Le premier événement fait venir en Égypte de nombreux étrangers attirés par l'espoir d'un boom économique, le deuxième événement coupe l'Angleterre de ses sources américaines de coton, vite supplée par l'accroissement vertigineux de la culture du coton Jumel à fibres longues. Il se crée donc très rapidement des sociétés de négoce de coton dont plusieurs sont détenues par des juifs déjà résidant dans le pays ou par immigration récente. En 1840 la famille Tilche établie dans le pays depuis le 17^e siècle fonde Tilche et fils dont l'objet est le négoce du coton.

La famille Rolo, résidente en Égypte depuis 1840, crée en 1870 à Alexandrie Ruben Rolo et fils dans le même but. La famille Aghion, qui suit le même parcours que les Rolo, fonde Isaac Aghion et fils.

Qui dit négoce de coton dit banque et en 1882 Raphael Suarès fonde en partenariat avec Simon Rolo la banque Suarès Frères et Co. D'autres familles juives telles que les Mosseri, les Cattaoui ou les Menasche se lancent dans le domaine bancaire.

La population juive augmente donc considérablement. Au milieu du 19^e siècle on estime la population juive à 7 000 personnes sur un total de 3 millions d'habitants. Vers 1890 elle passe à 30.000 personnes. Par la suite les persécutions des juifs en Russie au début des années 1900 et leur départ pour la Palestine fait que quelques familles s'arrêtent en Egypte telle que celle du Dr Yacover, qui terminera sa vie en Israël.

En 1914 lors de la grande guerre la Turquie se range au côté de l'Allemagne. En Palestine le commandant en chef des troupes turques Djemal Pacha ordonne l'expulsion de Jaffa et de Jérusalem de tous les sujets non turcs et principalement des sionistes actifs. Cette population se rendit à Alexandrie où elle fut bien aidée et accueillie. Elle est estimée à environ 11.000 personnes.

Un fait marquant : il se crée au sein de l'armée britannique une Légion Juive appelée "Zion Mule Corps" commandée par le colonel anglais Patterson et par un officier juif, Joseph Trumpeldor originaire de Russie. En 1917 la population juive est estimée à 60.000 personnes. Elle a été également renforcée par l'apport de juifs de Salonique et de Smyrne lors du démembrement de l'empire ottoman.

Entre 1933 et 1939 arrivent en Égypte quelques familles juives ayant fui l'Allemagne et le nazisme. On compte parmi ces familles le célèbre Dr Katz de l'hôpital israélite d'Alexandrie et l'infirmière Théa Wolf du même hôpital. Par la suite cette immigration s'arrête du fait de la guerre. Une immigration marginale provient de quelques juifs ayant pu fuir de Hongrie ou de Roumanie.

En 1948 on estime la population juive à environ 80.000 personnes. En dehors du fait d'être juifs ils ont une très grande hétérogénéité, car ils ont conservé la marque de leurs origines culturelles et ceci contrairement aux autres juifs du bassin sud méditerranéen. Ils ont également des positions sociales très diverses. On trouve des acteurs de la haute finance de même que des petits commerçants ou même une classe très pauvre d'ouvriers de couturiers etc.

Il serait particulièrement intéressant pour notre association de construire une histoire de ces origines. Nous vous demandons donc de ne pas hésiter à nous écrire pour nous donner le récit de vos origines ainsi que les conditions de vie de vous-même ou votre famille. Egalement comment s'est effectué votre départ d'Égypte. N'hésitez pas à nous écrire, vous serez publié dans notre bulletin.

André Cohen

La fanfare d'Alexandrie

Chers lecteurs,

Vous trouverez ci-dessous une photo de la fanfare de l'école de la Communauté Israélite d'Alexandrie (connue aussi sous le nom d'école Aghion) datant de 1943.



Cette photo a été publiée dans la revue de l'A.A.H.A. éditée par notre ami Sandro Manzoni en juillet 2017. Elle est aussi disponible à Beit Hatfoutho à Tel-Aviv.

Jo Jesua y a inscrit des chiffres sur les personnages pour en faciliter l'identification. Malgré tout le soin apporté à cette reconstitution, de nombreuses omissions demeurent et quelques erreurs se sont probablement glissées dans notre énumération.

Nous prions nos lecteurs de nous faire part des corrections ou des compléments dont ils auraient connaissance.

D'avance nous les en remercions.

Numéro	Nom	Numéro	Nom
1	?	2	Barouch (?)
3	Maurice Halaf (?) Moshe Chal (?)	4	?
5	C. Levy	11	Croudo
12	?	13	Azar (?) Maurice Ouizman (?)
14	Lazare Jesua	15	?
16	Victor Shamash (?)	17	Victor Fadloun
21	Tacoumi	22	Joseph Dabbah (?) Benkiki (?)
23	Max Gladkov	24	Kappari
25	?	26	?
27	?	31	Nino Israel
32	?	33	?
34	?	35	?
36	?	37	?
38	?	41	?
42	?	43	Michel (Menahem) Mazza
44	?	45	Maestro Alberto Hemi
46	?	47	Shlomo Cohen
48	Danon	49	?
50	Leon Malka	51	?
52	?	53	Abou Haroun
54	?	55	Mattatia

LU DANS LA PRESSE

(Texte sélectionné avant son décès par Joe Chalom pour la revue de presse)
Publié le 24 avril 2018 dans le figaro

France - Georges Bensoussan : "l'antisémitisme se pare désormais des oripeaux d'un antiracisme dévoyé"

La Seine-Saint-Denis a perdu 80 % de sa population juive en quinze ans, rappelle l'historien.



LE FIGARO. - En 2002, vous dirigiez *Les Territoires perdus de la République*, essai qui décrivait notamment l'apparition d'un antisémitisme culturel dans certains quartiers en France. Seize ans plus tard, vous avez signé la «tribune contre le nouvel antisémitisme» publiée par Le Parisien et vous participez au livre publié par

Albin Michel sur le sujet. Diriez-vous que le temps du déni est révolu?

Georges BENSOUSSAN. - On aimerait le penser. Pourtant, même s'il est indéniable que quelque chose a bougé depuis plusieurs mois, je crois que les forces du déni demeurent puissantes. Elles tiennent à cette partie de la gauche sociétale qui domine encore largement l'opinion par le biais d'un grand nombre de médias au discours formaté. De ce côté-là, il faudra s'attendre à de nombreuses contorsions. Tout en déplorant l'antisémitisme («plus jamais ça»), on continuera à ne pas nommer la source du péril.

La notion de vivre ensemble n'a cessé d'être invoquée tandis que, dans les faits, les communautés n'ont cessé de se séparer. Comment expliquer ce paradoxe ?

Dans une société où, pour le pire, le libéralisme économique épouse le libéralisme sociétal, il me semble que ce paradoxe n'est qu'apparent. On invoque d'autant plus le vivre ensemble que nous ne vivons pas ensemble mais à côté les uns des autres. La notion de «vivre ensemble» dit, comme un sous-texte, un lent processus d'éclatement de la nation. Qui nourrit une insécurité culturelle dont les premières victimes sont les classes populaires et les classes moyennes pour lesquelles la nation demeure ce bien commun, cette forme d'harmonie collective qui leur semble aujourd'hui menacée.

Dans sa doctrine, ses ressorts, ses représentations, en quoi cet antisémitisme est-il nouveau ?

L'antisémitisme qui tue aujourd'hui ne vient pas de l'extrême droite même si celui-ci demeure une réalité. Évoquer la France comme un «pays antisémite» était jusqu'à maintenant aberrant tant les préjugés antiJuifs n'avaient cessé de reculer depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. C'est évidemment moins vrai à l'heure actuelle. Dans ce domaine comme en d'autres, la régression française est patente.

L'antisémitisme d'aujourd'hui est nouveau par la source et par le mode opératoire.

Par la source d'abord. Cet antisémitisme violent est issu d'une nouvelle frange de la population française. Il puise aux sources coraniques comme à l'histoire moderne des Juifs du Maghreb, une histoire méconnue en France où de nombreux idéologues accréditent la thèse d'une histoire apaisée que le sionisme et la création de l'État d'Israël seraient venus briser. Qu'il y eut des moments heureux, de convivialité et d'amitié, c'est certain. Que ces Juifs du Maghreb furent longtemps des Juifs de culture arabe, c'est certain aussi. Il n'est pas nécessaire, pour autant, d'idéologiser ce passé ni de confondre l'histoire d'une bourgeoisie juive qui avait peu à faire avec la «rue arabe», avec l'histoire des Juifs de condition populaire, largement majoritaires, qui eux, et eux seuls, eurent à subir une vie marquée au quotidien par l'arbitraire et une forme de précarité sur fond de crainte diffuse.

Arrivé en France, cet antisémitisme traditionnel s'y est aggravé tout en se modifiant, nourri par le ressentiment né d'une intégration plus ou moins réussie, comme par le conflit israélo-arabe. Cet antisémitisme est également nouveau par le mode opératoire: il tue (15 personnes depuis 2006 en y incluant les victimes du Musée juif de Bruxelles assassinées par un Français).

Diriez-vous qu'un antiracisme dévoyé peut nourrir l'antisémitisme ?

L'antisémitisme ne parle plus le langage du racisme d'avant-guerre. Il parle au contraire la langue d'une idéologie victimaire et communautariste qui se pare des oripeaux de l'antiracisme. Mais il s'agit en effet d'un antiracisme dévoyé. Une partie de cet antisémitisme prétend s'exprimer au nom de l'«ouverture à l'Autre» (même si, en réalité, nombre de violences verbales antijuives dans les «quartiers» relèvent encore du basique «sale race»), voire prend appui sur la mémoire de la Shoah pour affirmer que l'État d'Israël «fait aux Arabes ce que les Allemands firent jadis aux Juifs» (sic).

Ce dévoiement de l'antiracisme va plus loin encore quand il crée un discours normatif qui fait de toute opinion dissidente un écart à la règle passible du tribunal. Ce faisant, il nourrit la judiciarisation du débat intellectuel et à terme son rétrécissement. Ce dévoiement est inséparable, à cet égard, d'une judiciarisation de la société qui, loin de signifier une extension des droits de chacun, traduit au contraire le règne, encore feutré, de la guerre de tous contre tous.

La vie impossible des Français juifs dans les «territoires perdus» témoigne-t-elle d'un processus de séparation qui menace à terme toute la communauté nationale ?

L'exode intérieur de nombreux Français juifs (la Seine-Saint-Denis a perdu 80 % de sa population juive en quinze ans) doit être corrélé au départ des 52.000 Juifs qui ont gagné l'État d'Israël ces seize dernières années. Sans compter le nombre, inconnu, de ceux qui sont partis ailleurs.

En dépit des proclamations, probablement sincères, qui se multiplient, il y a fort à parier que les Français juifs (et d'abord, sinon exclusivement, le judaïsme populaire) seront abandonnés à leur sort tout comme la «France périphérique» (Christophe Guilluy), qui relève de la même logique d'abandon, demeurera cantonnée à... la périphérie de la vie nationale. Taraudée par l'amertume de sa marginalisation et le sentiment de son déclin social, cette France-là, majoritaire en nombre, et qui se sent étouffer sous le poids d'un discours moutonnier («ce qu'il faut dire»), ne trouve plus guère de langage commun avec des élites culturelles et sociales de plus en plus souvent hors sol et pour lesquelles les mots «identité» et «nation» paraissent vides de sens.

Que doivent faire en priorité les pouvoirs publics ?

Être des «pouvoirs publics». Exercer l'autorité, diriger, commander et faire respecter la loi. En commençant par avoir le courage des mots, la première des digues contre le retour en force de la barbarie. La liberté a un prix, c'est celui du combat. Que les pouvoirs publics l'assument.

Mais aussi qu'ils gardent en mémoire les diagnostics de Marc Bloch et de Georges Bernanos dressés tous les deux en 1940-1941, L'Étrange Défaite de l'un, la Lettre aux Anglais de l'autre. Qu'ils n'oublient pas leurs mots sévères sur la trahison d'une partie des élites et sur la lâcheté du grand nombre. Et qu'ils s'évertuent à ce que ces textes demeurent de grands textes littéraires de combat, mais qu'ils n'aient pas pour nous de valeur prémonitoire.

Source : *Le Figaro*

Un peu de lecture pour les vacances :

Rien où poser sa tête par Françoise Frenkel, Ed. Folio

Témoignage d'une femme juive et polonaise, qui a vécu en France de 1939 à 1943 et échappé aux persécutions grâce aux "hommes de bonne volonté"

Eaux mêlées à Montmartre / Une histoire familiale par Michel Gaspard, Ed. l'Harmattan, Préfaces de Georges Loinger et Katty Hazan

Vie de ma voisine par Geneviève Brissac, Ed. Grasset

Et enfin : *L'ordre du jour* par Eric Vuillard, Ed. Actes Sud, Prix Goncourt 2017

A propos de l'article paru en avril dernier dans le numéro 74 de Nahar Misraïm, la famille nous précise :

Décès de André Cicurel.

Peu après la parution de l'article portant sur le portrait de David Cicurel dans notre revue *Nahar Misraïm* (numéro 74, pages 7), la famille nous annonce le décès d'André Cicurel à Nice le 13 avril 2018, à l'âge de 93 ans ; André, né à Alexandrie en 1924, est le fils de David et Edmée Cicurel, l'époux de Micheline Mosseri et le père de Fabienne Cicurel-Zekri.

1 - Algazi s'écrit avec I et non avec Y.

2 - Les Cicurel sont égyptiens et moyennant l'abandon de leur nationalité, ils peuvent quitter le pays comme apatrides.

Seule la famille Algazi quitte Alexandrie avec le paquebot *Espéria* fin décembre 1956 pour arriver à Gênes le 1^{er} janvier 1957, puis rejoint la famille à Nice.

Il s'agit de Josette, Sylvain, Claudine et Berthe (la grand-mère Algazi). David et Edmée Cicurel sont déjà en France, André Cicurel est au Soudan. Le reste de la famille Cicurel quitté l'Égypte quelques mois plus tard et rejoint toute sa famille à Nice.

Programme des prochaines activités

Les "Cercles de Lecture", organisés par André Cohen, se tiennent en général le samedi après-midi à 15 heures à la Maison des Associations du 12^{ème}, 181 avenue Daumesnil, 75012 Paris – Métro Daumesnil ou Dugommier, mais consultez aussi nos annonces par courriel ou sur le Site. Attention : Nous sommes parfois contraints de changer de lieu par suite d'indisponibilité de la salle, ou par prévision d'un public trop important. Nous vous prions donc de nous communiquer votre adresse mail afin de pouvoir vous en informer, ainsi que de tout changement d'adresse.

Samedi 22 septembre à 15 heures à La Maison des Associations

Peggy Sultan adhérente de longue date à notre association a quitté à l'âge de 13 ans sa ville natale d'Héliopolis et s'est intégrée à son pays d'adoption la France en devenant enseignante d'anglais au Collège international de Sèvres. Elle a senti le besoin de raconter son enfance, mais pas que... Elle nous présentera son livre « Melting plot » Une enfance en Egypte, Ed. Chèvre feuille étoilée

Samedi 13 octobre à 15 heures à La Maison des Associations

Chaque fois que notre ami Robert Solé publie un nouveau livre il nous fait le plaisir de nous le présenter, et cela à notre grande joie. Il n'a pas manqué à la règle et nous le recevrons pour son dernier livre « Ils ont fait l'Égypte Moderne », Ed. Perrin

Il nous racontera certainement le parcours d'un des 20 personnages décrits dans cet ouvrage.

Samedi 17 novembre à 15 heures à La Maison des Associations

Glorice Weinstein viendra spécialement de Suisse où elle réside pour nous exposer livre qu'elle vient de faire paraître. Nous vous donnerons plus de détails dans notre prochain bulletin.

Retenez cette date:

Dimanche 16 décembre à L'alliance Israelite Universelle : projection du film de Nadia Kamal « Salata baladi ».

Dans le cas où un auteur ou un sujet particulier vous tient à cœur n'hésitez pas à nous le faire savoir et nous tacherons de vous satisfaire. Ecrivez-nous par courrier ou par mail aspje@gmail.com